

Les avis des Marocains du monde pris en compte

CCME Le CCME lance un programme de consultations auprès des Marocains résidant à l'étranger. Objectif : les faire participer aux réformes entamées dans leur pays d'origine.

Avec la série de réformes enclenchées au Maroc, certains pourraient avoir le sentiment d'avoir été quelque peu délaissés. Par certains, on entend les marocains dispersés aux quatre coins de la planète. Seulement, s'ils sont séparés physiquement de leur pays et de leurs familles, ils n'ont pas pour autant coupé le cordon patriotique.

Pour les faire participer aux réformes constitutionnelles et politiques dans lesquelles s'est lancé le Maroc, le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME) a lancé un questionnaire ainsi qu'un forum de discussion sur son site web, s'adressant aux Marocains résidant à l'étranger. Le site web créé (www.ccme.org.ma/debat-reformes) est décrit par le CCME comme « un média où l'on peut échanger, débattre, défendre son point de vue, apporter de l'information ».

Cette campagne de consultation internationale prendra fin le 20 mai, avec l'organisation d'un colloque international au Maroc, autour du thème « la migration marocaine et les réformes constitutionnelles et politiques ».

Depuis février dernier, le Maroc est en effet engagé dans un véritable mouvement de réformes. Avant cela,

en janvier 2010 déjà, la Commission consultative de la régionalisation avait été créée. S'en est suivie, au début de l'année, une série de naissances d'institutions visant à impulser ce vent de changement. Le Conseil économique et social a ainsi vu le jour le 21 février dernier, au lendemain du soulèvement pacifiste des jeunes du Mouvement du 20 février. Puis est venu le tour du Conseil national des droits de l'homme (CNDH), suivi de l'institution du Médiateur en mars dernier. Pour rappel, cette dernière est chargée d'assurer la protection des droits des usagers des services publics.

Enfin, la mise en place le 10 mars dernier de la Commission consultative chargée de la réforme de la Constitution ferme la marche des outils mis en œuvre pour réformer. La saison des consultations est donc ouverte, en attendant celle de l'application des nouveaux textes. ♦ **S.T.B**

Depuis février dernier, le Maroc est engagé dans un véritable mouvement de réformes qui se matérialise de plusieurs manières.